



BROCANTE DE SAVIGNIES

Le Dimanche 29 septembre 2024

De 7h à 17h30

Organisée par le comité des fêtes et la municipalité de Savignies,

Fiche d'inscription - Déclaration sur l'honneur.

Nom : Prénom :
Né(e) le /..... /..... à
Adresse :
Code postal : Ville :
N°tél : Courriel :
Titulaire de la pièce d'identité n°
Délivrée le par :
N° registre du commerce (pour les professionnels) :
Nature des produits mis en vente :
.....

Utilisation d'une tonnelle ou d'un barnum: OUI – NON

Déclare sur l'honneur :

- Ne vendre que des objets personnels et usagers
- Ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Je Réserve Lot(s) de 3 mètres linéaires à 9€ le lot de 3 mètres (particuliers)
ou 12€ le lots de 3m (professionnels) soit euros

Règlement par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Savignies, accompagnés
de la photocopie de la pièce d'identité ou d'un justificatif de registre de
commerce + un chèque de **caution de 10€** qui vous sera rendue à votre départ
après contrôle de la propreté de votre emplacement.

Fait à le

Signature :

Précision ou remarque :

Règlement de la brocante

- La brocante se déroulera dans le centre de Savignies le dimanche 29 septembre. Accueil des exposants de 5h45 à 7h.
- Les objets vendus sont personnels et usagers et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'achat pour la circonstance.
- Interdiction de vendre, toute arme à feu, animaux de toute sorte, et tout produit illicite.
- Afin de respecter la réglementation, tous les prix doivent être affichés.
- Tout exposant est responsable des dégâts qu'il pourrait occasionner sur le site, et s'engage à laisser son emplacement propre en le quittant.
- La caution sera restituée uniquement si l'emplacement est rendu propre et net au moment de votre départ.
- Les véhicules doivent être garés en dehors de la zone de brocante une fois les exposants installés.
- Les participants s'engagent à se soumettre avec bonne humeur aux contrôles éventuels de la gendarmerie, qui œuvre pour la sécurité de tous.
- Interdiction de faire du barbecue sur la brocante.
- L'encaissement se fera à l'issue de la brocante. Annulation possible 5 jours avant la manifestation, uniquement pour raison grave et sur présentation d'un justificatif ; la pluie ne pouvant être une cause de désistement.

**Votre réservation et vos règlements sont mettre
au plus tard le mercredi 24 septembre
dans la boîte aux lettre du Comité des fêtes de Savignies
Tout dossier incomplet ou en retard ne sera pas pris en compte.**

Pour tout renseignements complémentaires, vous pouvez adresser
un e-mail à brocantedesavignies@gmail.com